

## **COMMUNAUTÉ DE PRATIQUE POUR L'AMÉLIORATION DE LA LANGUE**

Responsable désigné par le Collège : direction adjointe des études  
responsable de l'amélioration de la langue

Composition :

- 2 membres du SEECD (personnel enseignant)
- 1 membre du SPPCD (personnel professionnel)

Fréquence des réunions : au besoin